

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

Séance du 30 juin 2016

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORE - Gérard BRAMOULLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Martine CESARI - Eric DIARD.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ENV 008-417/16/BM

**■ Attribution d'une subvention à l'Association Image de Ville pour l'organisation des Journées du Film de l'Environnement
MET 16/842/BM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Communauté du Pays d'Aix a décidé, par délibération le 20 octobre 2006, puis chaque année (de 2007 à 2015), de soutenir l'organisation des Journées du Film de l'Environnement sur le Pays d'Aix par l'association Image de Ville.

Initiées en 2006, les JOURNÉES DU FILM SUR L'ENVIRONNEMENT abordent les questions environnementales sous l'angle de la fabrique de la ville, de l'aménagement du territoire et de la qualité de vie urbaine.

Elles se déroulent habituellement au printemps, à Aix-en-Provence et dans différentes villes du Pays d'Aix à travers des débats, rencontres, tables rondes... Un thème différent y est abordé chaque année (*Énergies contre nature* en 2006, *Les batailles de l'eau* en 2007, *L'arbre et la forêt* en 2008, *Champs contre champs* en 2009, *Plein soleil* en 2010, *Circulez !* en 2011, *Eau claire eau trouble* en 2012, *Courant d'air* en 2013, *Gaspiller recycler* en 2014, *La planète à table* en 2015).

Avec environ 40 films (fictions et documentaires, films du répertoire et avant premières) programmés à chaque édition, et l'accueil de nombreux invités (cinéastes, urbanistes, experts de l'environnement...), les JOURNÉES DU FILM SUR L'ENVIRONNEMENT ont pour ambition de permettre, à partir du cinéma, une réflexion et une approche plus globale sur les questions de vie quotidienne qui représentent un enjeu

Signé le 30 Juin 2016

Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

essentiel pour l'avenir de la planète.

Elles souhaitent fédérer un réseau toujours plus large d'acteurs culturels et d'institutions œuvrant dans le domaine de l'environnement, avec la volonté d'associer à cette manifestation les publics les plus divers pour que ces questions complexes ne se résument pas à un dialogue entre experts et spécialistes. Une attention particulière est portée aux jeunes spectateurs qui bénéficient d'une programmation spécifique alliant photographie, théâtre, musique...

Le bilan de ces dix premières éditions est globalement positif. En effet, les participants apprécient une programmation cinématographique originale et de qualité. Il faut aussi noter un effort pour s'approcher du public à travers la mise en place de « fontaines documentaires », présentations de films en accès libre dans des lieux accessibles au public (médiathèques, salle des associations...), un programme spécifique pour les enfants en lien avec l'Éducation Nationale et les communes et l'organisation de tables rondes, de soirées-débat autour de fictions et documentaires (notamment en présence des réalisateurs des films projetés). En 2015, les communes d'Aix-en-Provence, Venelles, et Vitrolles ont bénéficié de séances proposées par Image de Ville.

L'association Image de Ville propose donc de reconduire une onzième édition en septembre 2016 sur Aix-en-Provence. Ensuite, le festival circulera dans les communes candidates pour accueillir cet événement. Le thème général proposé est « *Changement climatique et nature rebelle* » qui s'inscrit dans le prolongement de COP 21 et sera abordé sous différents angles : historique, philosophique, anthropologique, scientifique, sociologique, économique et artistique et bien sûr, cinématographique... Le Budget prévisionnel pour l'organisation de cette manifestation est estimé à 96.000 €. Le financement se décompose comme suit :

Métropole d'Aix-Marseille-Provence	40.000 €
Région PACA	14.000 €
CD 13	12.000 €
ETAT/ADEME/DREAL	5.000 €
Ville d'Aix-en-Provence	5.000 €
Communes du pays d'Aix	5.000 €
Autres partenaires	15.000 €
• Soit au total	96.000 €

La subvention sollicitée auprès de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence s'élève à 40.000 €. Il est proposé d'attribuer une subvention de 30.000 €. Une convention entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et l'association « Image de Ville » sera passée, en cas d'attribution d'une subvention, pour l'organisation de la « onzième édition des Journées du Film de l'Environnement ».

Pour les subventions au titre d'une manifestation/action de Image de Ville

Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

N° GU	Manifesta- tion Action	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifes- tation	Subvention sollicitée	Subvention proposée	Convention d'objectifs
-2016	Journées du Film de l'Environ- nement	Image de Ville	Environnement	40.000 €	96.000 €	40.000 €	30.000 €	oui

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative au droit des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération n° HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil au Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Où il le rapport ci-dessus,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Délibère**

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 30.000 € à Image de Ville au titre de l'année 2016 pour l'organisation de la «onzième édition des Journées du Film de l'Environnement ».

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence et l'association Image de Ville.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ou son représentant est autorisé à signer cette convention et toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**Signé le 30 Juin 2016
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016**

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2016 de la Métropole Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aix .

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Stratégie environnementale,
Plan climat, Prévention des risques

Alexandre GALLESE